

CTSD du 25 novembre 2021

1) Charte ruralité :

Combien de communes sont entrées dans un processus de charte ruralité et lesquelles ?

62 écoles sont concernées par la charte ruralité.

2) Bilinguisme :

- Le site de l'Avenir est-il un nouveau pôle bilingue ou pas ? *Lors des derniers CTSD il n'en était pas un, et dans le document de travail il semble le devenir...*

En comité académique, aucune nouvelle ouverture de pôle n'a été actée. C'est une extension.

3) Remplacement :

- Quel est le nombre de journée de classes non remplacées depuis la rentrée en septembre ?

La DSDEN n'a pas de statistiques.

- Quels sont les moyens encore disponibles dans les circo pour assurer le remplacement des collègues malades ?

Cela dépend des jours... [comprendre qu'il n'y en a plus depuis longtemps, NDLR]

- Est-ce que les moyens de remplacement dédiés aux décharges de direction des écoles de une à trois classes sont bien utilisés en ce sens ? *Des retours spontanés de collègues nous font penser que ce n'est pas le cas partout alors que vous vous y étiez engagé. Ce temps de décharge ne peut et ne doit servir de pansement aux manquements institutionnels.*

Ce ne sera pas régulier dans l'année. Les instructions données aux IEN sont d'assurer ces décharges.

4) Formation FLS :

- Quels parcours de formation sont prévus dans le département et/ou l'Académie ? *Lors du CTSD de juin, vous vous étiez engagé à donner des précisions dont nous n'avons pas – encore – été destinataires.*

On n'a pas d'informations- dépend du CASNAV -

5) CPC :

Leur charge de travail augmente sans cesse avec de nouvelles priorités ministérielles et/ou académique : qu'est-ce qui a été mis en place pour leur permettre de répondre aux nombreuses missions qui s'ajoutent au fil du temps ?

Leur lettre de missions va être réactualisée avec priorisation de leurs missions.

Amélioration de régime indemnitaire envisagée au niveau national

6) ASH :

- Concernant les ULIS premier comme second degré, quelle va être votre politique dans le cadre de la prochaine carte scolaire ?

La politique à venir n'est pas encore arrêtée.

Allez-vous ouvrir des postes en nombre suffisant pour accueillir dans des conditions légales tous les élèves ayant une notification MDPH en ce sens ?

En effet, notre enquête montre bien que quasi toutes les ULIS sont à 13 ou plus (jusqu'à 15), que ce soit dans le premier degré ou le second degré. Les textes en vigueur ne sont donc pas respectés.

Moyenne des ULIS à 11,7 [ce qui n'est pas en accord avec notre enquête de terrain, NDLR]. Quand il y a dépassement au-dessus de 13 c'est toujours en concertation avec les acteurs et en fonction du profil des élèves.

- Où en est le dialogue avec les partenaires de l'EN en ce qui concerne la création de places dans les établissements spécialisés comme les ITEP par exemple ?

Pas de création de classes prévues dans les établissements médico-sociaux. La politique nationale actuelle n'est pas à l'ouverture massive mais il y a eu une ouverture récente en ITEP dans le 67, sur demande du département à l'ARS.

La politique du ministère de la santé est l'augmentation du nombre de SESSAD plutôt que de nouvelles places en établissement.

7) Circulaire sur le CPF :

- Quand la circulaire départementale explicitant ce dispositif et apportant une certaine transparence sera-t-elle diffusée ?

Il n'y a pas de circulaire académique à ce jour.

8) Rupture conventionnelle :

- Quelles sont les échéances ?

Il n'y a pas de circulaire académique à ce jour.

- A quand la circulaire départementale ?

Il n'y a pas de circulaire académique à ce jour.

9) AESH et avenants :

- Tous les AESH ont-ils reçu leur avenant ?

Oui. La plupart des AESH l'ont renvoyé signé.

- Quand est prévue la régularisation salariale avec rattrapage ?

Hausse du smic en octobre et augmentation sur la paye de novembre en relation avec la nouvelle grille.

10) ERSH :

- Quel est le nombre moyen de dossiers par ERSH ? Est-il en diminution ?

Il y a eu 3 créations de postes sur les 3 dernières années.

Chaque référent traite en moyenne 204 dossiers (235 au niveau national)

11) Direction d'école :

- Quelle formation est prévue pour les directeurs « faisant fonction » ?

Ils bénéficient d'un tutorat et ont accès à la plate-forme en ligne dédiée qui va évoluer.

12) Rapport annuel et le programme annuel des risques de prévention accompagné de l'avis formulé par le CHSCT-D qui doit être communiqué aux membres du CTSD conformément à l'article 48 du décret 82-453.

Question récurrente à laquelle la réponse est au final toujours la même : une autre fois...

Il n'y en a pas eu l'an passé. Un bilan de l'activité est prévu ultérieurement.